



SYNDICAT MIXTE DU SCOT

Comité Syndical du 13 janvier 2015 Compte-rendu de séance

ETAIENT PRESENTS

Membres Titulaires : M. Jean-Marie HERZOG, CAB – M. Jean-Paul MOUTARLIER, CAB – M. Jacques BONIN, CAB – Mme Marie ROCHETTE DE LEMPDES, CAB – Mme Jocelyne DAMERON, CAB – M. Jacques ALEXANDRE, CCST – M. Jean-Louis HOTTLET, CCST – M. Pierre REY, CCTB – M. Michel NARDIN, CCTB – M. Erwin MORGAT, CCPSV

Membres suppléants : M. Alain PICARD, CAB – M. Roger SCHERRER, CCST

ETAIENT ABSENTS ET EXCUSES

Membres Titulaires : Mme Françoise RAVEY, CAB – M. Pierre-Jérôme COLLARD, CAB – Mme Marie-Laure FRIEZ, CAB – M. Brice MICHEL, CAB – M. Roger LAUQUIN, CAB – M. Bernard DRAVIGNEY, CAB – M. Bernard LIAIS, CCST – M. Robert NATALE, CCST – Mme Monique DINET, CCST – M. Jean LOCATELLI, CCST – M. Jean-Claude HUNOLD, CCHS – M. Christian CODDET, CCHS – M. René ZAPPINI, CCPSV

ETAIENT EGALEMENT PRESENTS

M. Dominique BEMER, DDT90 – M. Bruno VIDALIE, AUTB – Mme Anne-Sophie PEUREUX, AUTB

Pouvoirs :

M. Brice MICHEL, CAB : pouvoir à Mme Marie ROCHETTE DE LEMPDES, CAB
Mme Françoise RAVEY : pouvoir à M. Alain PICARD, CAB
M. Christian CODDET : pouvoir à Mme Jocelyne DAMERON, CAB
M. Pierre-Jérôme COLLARD : pouvoir à M. Jean-Marie HERZOG, CAB
M. Bernard LIAIS : pouvoir à M. Jean-Louis HOTTLET, CCST

Titulaires :	10
Suppléants :	2
Pouvoirs :	5

Ordre du jour :

Rapport n°1 : Avis sur le PLU de Novillard
Rapport n°2 : Orientations budgétaires 2015



Le président ouvre la première séance de l'année. Information est faite que les documents des conseils syndicaux sont mis en ligne sur le site du SCoT (rapports et documents de travail, compte-rendus, délibérations).

AVIS SUR LE PLU DE NOVILLARD

Le rapport est présenté par Anne-Sophie Peureux. Il est l'objet de plusieurs demandes de précisions sur la notion de « modération » de l'artificialisation au regard des dix années antérieures, la nature des activités agricoles, les différentes formes de zones naturelles et leur prise en compte dans les règles d'urbanisme, le zonage arrêté par Novillard.

Les orientations données au PLU de Novillard sont jugées compatibles avec les attentes du SCoT, en terme de parti d'aménagement, de zones AU court terme et long terme, d'espace agricole et naturel.

L'avis est mis aux voix :

Exprimées : 17
Favorable : 17

***N.B.** : beaucoup de documents d'urbanisme sont engagés dans des révisions ou le seront à court terme, avec une augmentation du nombre d'avis à produire pour le SMSCoT au cours des prochains mois. Voir le tableau ci-joint. Le SMSCoT est aussi associé aux réunions de PPA, en amont de l'arrêt de ces documents.*

ORIENTATION BUDGETAIRES 2015

Les élus du comité syndical nouvellement élus examinent le budget du SMSCoT pour la première fois. Ceci est l'occasion de préciser plusieurs points :

- Le SMSCoT n'a pas de personnel en propre ; il s'appuie sur des prestations et des partenariats avec d'autres organismes,
- La paierie départementale,
- La commune de Bavilliers (gestion comptable),
- L'AUTB animation, études, avis et commissions.

Les orientations budgétaires prévoient la continuité de l'activité d'animation, l'étude du SCoT, de suivi des documents d'urbanisme locaux et des commissions départementales. D'autres dépenses particulières sont aussi nécessaires en fonction du contexte : frais divers de timbre et courrier, reprographie, honoraires et frais de procédure.

Le rapport d'orientation budgétaire est présenté par Bruno Vidalie.

Mis au débat, celui-ci ne donne pas lieu à des remarques particulières.

Le président précise que le budget sera élaboré sur ces bases pour vote lors du prochain comité syndical.

La séance est levée.